

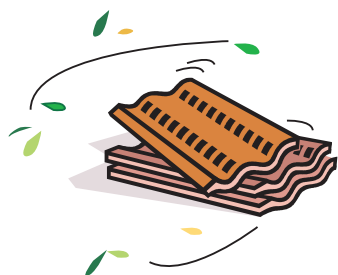
La Tuile de terre cuite...!?!

Oui

1.

Elle résiste facilement au vent !

Chaque tuile, faîtières et bas de pente doivent être fixés avec un crochet spécifique. Ainsi, elle ne se soulève pas sous l'effet du vent.

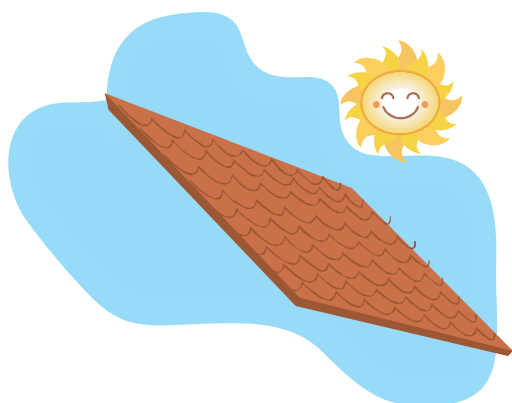


3.

Elle noirçit toujours très vite !

Les tuiles sont généralement protégées des tâches noires par un traitement d'usine. Et de plus, un traitement complémentaire garanti 10 ans sans tâches peut être appliqué par un professionnel.

Sans ce traitement, le vieillissement naturel en patine fera le charme de votre toiture.



Vous pensez...

Traditions
aUthenticité
Intemporelle
Longévité
Esthétique

... C'est la **TUILE** de terre cuite.

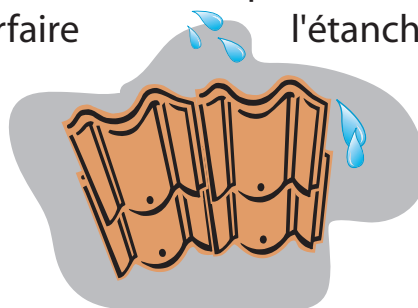
Oui

2.

Elle ne fuit pas !

La tuile de terre cuite est étanche à l'eau et est imperméable. Les normes de pose prévoient qu'une toiture en tuile doit respecter une pente minima.

De plus, un écran souple de sous toiture, étanche, doit être placé sous la tuile pour parfaire l'étanchéité.

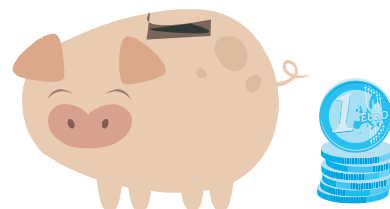


4.

Elle coûte deux fois plus cher que la tôle !

Les avantages de la tuile sont nombreux :
Une grande longévité.
Une bonne isolation thermique et phonique.
Du confort.
Une beauté de l'architecture.
Une plus value certaine à la revente de la maison.

Par sa longévité, la tuile vous assure ainsi un excellent rapport qualité/prix et est garantie 30 ans.



Poterie Toiture et Sol SARL
Village de la Poterie 97229 TROIS ILETS
Tel.: 0596 68 03 44 - Fax : 0596 68 19 27
www.poterie3ilets.com